



Rapport d'activités

2013

Perspectives

2014



sagyrc

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DE L'YZERON

Gestion & valorisation
des cours d'eau



SOMMAIRE

- 4 **2013** en faits et en images
- 6 Lutter contre les inondations
La phase 1 bien engagée
- 10 Entretien des cours d'eau au quotidien
Une attention de tous les instants
- 13 Valoriser les milieux aquatiques
Préparer les cours d'eau de demain
- 16 Organisation et fonctionnement
L'activité du Syndicat en 2013
- 20 Annexes
Le compte administratif 2013
La contribution des communes 2013



Maurice Guibert
Président de 2008 à 2014



Alain Badoil
Président

édito

- Dans la continuité de l'année précédente, 2013 a été marquée par l'avancement des travaux sur le volet de lutte contre les inondations et de restauration des cours d'eau, qui sont maintenant achevés sur le secteur de Charbonnières-les-Bains, et engagés sur l'important chantier d'Oullins.
- Débutés en octobre dernier sur ce tronçon, ces travaux visent également le retour à un lit naturel de l'Yzeron, qui était entièrement artificialisé sur un linéaire de plus d'un km au cœur de l'urbain. Ils constituent un projet conséquent qui se déroulera jusqu'à fin 2015.
- Les démarches foncières continuent pour les prochains sites, avec la réalisation de l'enquête parcellaire en fin d'année. Une campagne d'envois de lettres personnalisées, accompagnée par des réunions publiques, a permis de développer une relation avec les propriétaires des parcelles proches des cours d'eau afin d'arriver à un maximum d'accords d'acquisition amiable.
- Depuis décembre 2013, l'opération est officiellement labélisée Programme d'Actions de Prévention des inondations (PAPI) ! Ce nouveau partenariat entre le Syndicat et l'État vient compléter le financement des actions du SAGYRC aux côtés des autres intervenants, et inscrit l'aménagement de l'Yzeron comme un des projets les plus exemplaires au niveau national.
- Sur le volet entretien des cours d'eau, nous avons également pu durant cette année conclure la définition des objectifs de gestion des boiselements de berges et du lit de tous nos cours d'eau, concluant l'élaboration d'un nouveau plan pluriannuel d'intervention engagée en 2012. La Brigade de rivière a pu sécuriser et restaurer la végétation rivulaire sur l'ensemble du bassin versant et tout au long de l'année.
- Pour conclure sur les grandes actions du syndicat : la valorisation des milieux aquatiques. Outre la poursuite des actions sur la libre circulation des espèces, à travers le réaménagement de trois seuils, 2013 aura connu une action plus que marquante avec le réaménagement du Lac du Ronzey, où le SAGYRC a apporté son assistance technique à la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais. L'étape la plus emblématique du projet a sans doute été la vidange complète et le curage du Lac.
- 2014 marque le changement de l'exécutif du syndicat, c'est pourquoi cet édito est co-signé. Avec une nouvelle équipe à sa tête, le SAGYRC souhaite assurer la continuité des actions engagées et dont la qualité est reconnue par de nombreux acteurs, dans un esprit de solidarité intercommunale et de dialogue avec les usagers et les riverains des cours d'eau.

Maurice Guibert
Alain Badoil



2013 en faits et en images

Janvier

— En janvier, trois vagues de pollution touchent l'Yzeron et ses affluents en moins d'une semaine : une cuve de fuel vandalisée a déversé plusieurs centaines de litres d'hydrocarbures à Craponne. Deux jours plus tard, un réseau d'assainissement bouché a rejeté des eaux usées à Grézieu-la-Varenne, et le surlendemain, à Vaugneray, des travaux à la pelle mécanique interdits en période de reproduction des truites fario ont été réalisés dans le cours d'eau.



Février

— Le comité technique a validé l'avant dernière phase de l'étude sur les volumes prélevables à l'échelle du bassin versant de l'Yzeron. Ce dernier cycle permet notamment de déterminer les débits d'objectifs à maintenir pour garantir la pérennité des cours d'eau.



Mars

— La Brigade de rivière réalise début mars un aménagement de berge de l'Yzeron en techniques végétales (fagots de saule vivants) à Brindas, en collaboration avec une entreprise spécialisée. Objectif : permettre à la rivière de retrouver son lit « historique » en restaurant la berge érodée qui menaçait une importante canalisation d'eau potable.



Avril

— La vidange du Lac du Ronzey débutée mi mars, se termine en avril. Il s'agit d'une première grande étape pour ce projet d'aménagement mené par la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL), accompagnée par le SAGYRC. Durant près de deux mois, les eaux du lac se sont vidées progressivement, pour permettre à terme le curage des sédiments au fond du bassin, néfastes à la qualité de l'eau.



Mai

— Le SAGYRC est intervenu au cours de deux journées de formation organisées par l'Association Rivière Rhône-Alpes, sur le thème de la restauration des cours d'eau en milieu urbain.

Juin

— Le 1^{er} juin, les riverains des cinq communes aval, concernés par le projet, sont invités par le SAGYRC pour une visite de terrain à Charbonnières-les-Bains en présence des élus. L'occasion pour eux de découvrir les aménagements qui seront réalisés prochainement sur leur commune. Une réunion publique est organisée le 26 juin à Oullins, la prochaine étape du projet. Une soixantaine de personnes a pu échanger avec l'équipe du SAGYRC et de la Ville d'Oullins sur les enjeux du projet et le déroulement du chantier.



Juillet/Août

— En juillet, nouvel épisode de pollution : de la peinture est déversée par erreur dans le réseau d'eaux pluviales puis dans l'Yzeron, un incident heureusement plus spectaculaire que dangereux pour l'écosystème. En revanche, le Ratier subit la pire pollution de l'année tuant l'ensemble de la faune sur 3 km. À nouveau en cause, des branches jetées dans un regard d'assainissement et qui bouchent le collecteur d'eaux usées.

— Le 1^{er} juillet, le film de présentation du projet de lutte contre les inondations est mis en ligne sur le site du SAGYRC : une vidéo qui permet de comprendre les enjeux du projet à travers la vision de chacune des parties prenantes - les riverains, les partenaires, les élus et les techniciens du SAGYRC.



Septembre

— Une visite de l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) en décembre 2012 avait montré un dysfonctionnement quant à l'efficacité de trois seuils aménagés pour la libre circulation des poissons, situés sur le Charbonnières et sur l'Yzeron. À la fin du mois de septembre, commence l'aménagement de ces ouvrages pour améliorer leur fonctionnalité afin qu'ils soient le plus franchissable possible par la faune piscicole. Également en septembre, la Brigade de rivière est intervenue sur cinq kilomètres de cours d'eau, sur le Ratier et l'Yzeron afin de prospecter des plants de balsamine et de les arracher manuellement. Cette espèce invasive est moins connue que la Renouée du Japon, mais toute aussi dangereuse pour la biodiversité et le maintien des berges.



Octobre

— Les premiers travaux préparatoires du grand chantier d'Oullins sont lancés. Les platanes sur la rive droite du Boulevard de l'Yzeron sont coupés par le Grand Lyon, ils se trouvaient dans l'emprise de l'élargissement du cours d'eau. Ces arbres pouvant servir d'habitat à des espèces protégées, une étude commandée par le SAGYRC a été menée au préalable par la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature).



Novembre

— L'enquête parcellaire liée au projet de lutte contre les inondations débute sur les communes d'Oullins, Sainte-Foy-lès-Lyon, Francheville et Tassin la demi-lune. Des courriers détaillés et personnalisés sont adressés aux riverains concernés.

Décembre

— Le 19 décembre, le projet de lutte contre les inondations est officiellement labellisé PAPI (Programme d'action de prévention des inondations). Une bonne nouvelle pour le Syndicat de l'Yzeron qui s'engage ainsi dans un partenariat avec l'État visant à réduire les conséquences des inondations sur son territoire.



Lutter contre les inondations la phase 1 bien engagée



Les principes de protection et de restauration mis en œuvre par le SAGYRC sont composés de deux phases : l'élargissement et l'endiguement des cours d'eau dans un premier temps, puis la construction de deux barrages écrêteurs de crues plus en amont dans un deuxième temps.

L'année 2013 a été une période clé dans la mise en œuvre de la première phase, elle-même découpée en plusieurs secteurs d'intervention répartis sur le bassin versant. En effet, le printemps 2013 marque la fin de la première étape du programme avec l'aménagement d'une portion du cours d'eau à Charbonnières-les-Bains. Et depuis octobre 2013, des travaux d'une plus grande envergure ont démarré sur la commune d'Oullins.

Sur ces deux territoires, les travaux relèvent des enjeux majeurs : la protection contre les crues, le retour à un lit naturel, la mise en place de passerelles adaptées ou encore le traitement des espèces invasives qui impactent le cours d'eau.

REPÈRES

CALENDRIER DU PROJET À OULLINS

— Octobre 2013

> mai 2014 Travaux

préparatoires - Libération des emprises nécessaires à la réalisation des aménagements (enlèvement des arbres, déviations de réseaux).

— Printemps 2014

> Printemps 2015

Travaux d'élargissement de la rivière - Réalisation des travaux de terrassement et de soutènement (déblais, assises,...), construction des protections (gabions, palplanches et murs de soutènement), suppression de la cunette béton qui recouvre le lit actuel.

— Printemps 2015

> Fin 2015 Travaux

environnementaux et paysagers - plantation de 50 arbres et 2000 arbustes, aménagement du lit et des berges en techniques végétales, semis de prairie sur une surface totale de 1,5 hectare.



— Le projet de Charbonnières-les-Bains achevé - novembre 2013

Les charbonnois désormais protégés des crues

— La première étape du programme de lutte contre les inondations du bassin de l'Yzeron, démarrée à Charbonnières-les-Bains en mai 2012, s'est terminée au printemps 2013. Près de 400 mètres de cours d'eau ont été aménagés afin d'élargir le lit de la rivière pour prévenir des

inondations et restaurer la richesse écologique du cours d'eau. Pour atteindre ce deuxième objectif, des aménagements seront encore nécessaires pour les deux années à venir afin d'accompagner les évolutions naturelles du ruisseau. Ainsi, en janvier 2014, des pêcheurs bénévoles ont agencé dans la rivière des pierres qui servent de refuge aux poissons. L'arrivée de nouvelles espèces est observée de très près : ce retour d'expérience s'avère très utile pour la conduite du projet sur les autres sites.

- Une visite commentée du chantier a été organisée pour les riverains des communes aval, le 1^{er} juin 2013 en présence des élus. Cet évènement a marqué la fin officielle de la première étape du projet tout en permettant de donner une vision concrète sur les futurs aménagements qui seront réalisés dans les autres communes.



— Visite commentée du chantier

Oullins : octobre 2013, démarrage des travaux

- Après Charbonnières-les-Bains, c'est au tour d'Oullins d'accueillir l'équipe du SAGYRC et les entreprises dans le cadre du projet de lutte contre les inondations. Les travaux d'aménagement ont débuté en octobre 2013 et s'étaleront jusqu'à la fin de l'année 2015. Des opérations plus longues qu'à Charbonnières-les-Bains qui s'expliquent par un linéaire de travaux plus important (1,4 km), mais aussi par le caractère artificiel de l'Yzeron à Oullins nécessitant des travaux de grande ampleur : le lit est canalisé dans une cunette en béton étanche qui le recouvre entièrement.

Qui fait quoi ?

Le SAGYRC assure la maîtrise d'ouvrage en collaboration étroite avec la ville d'Oullins, et le Grand Lyon conduit les travaux de la passerelle Lionel Terray et le projet de réaménagement du boulevard de l'Yzeron qui interviendra après les travaux de lutte contre les inondations. Les sociétés d'ingénierie Hydratec et Setec orga assistent le SAGYRC dans sa maîtrise d'ouvrage. La Compagnie Nationale du Rhône (CNR), avec l'appui des bureaux d'études Fondasol, Profil études et 2BR (architectes), assure la maîtrise d'œuvre. Les entreprises chargées de réaliser les travaux d'élargissement du lit et de restauration environnementale ont été recrutées via un appel d'offre lancé en juillet 2013 et notifié en décembre. Perrier TP représente le groupement d'entreprises s'occupant des travaux de terrassement et de génie civil, et Green Style, celui prenant en charge les aménagements écologiques et paysagers.

L'enlèvement de la végétation, une étape nécessaire

La réalisation de travaux préparatoires était nécessaire afin de pouvoir débiter les travaux en rivière, notamment l'élargissement du lit et la construction des digues de protection. Ainsi, les platanes en rive droite du boulevard de l'Yzeron et la végétation en rive gauche ont dû être supprimés. Suite à une étude de la FRAPNA, il a pu être vérifié que les troncs n'abritaient aucune espèce protégée, notamment les chauves-souris.

Le lit naturel retrouvé

En plus de renforcer la protection des riverains face aux crues, le projet à Oullins vise aussi la restauration écologique du cours d'eau, qui passe naturellement par l'enlèvement de la cunette béton. L'objectif est de renouer le contact entre le cours d'eau et son lit, en créant un nouvel environnement opposé au précédent lit artificiel, autrement dit avec du relief, de la végétation, des galets et des souches permettant de diversifier les habitats pour la faune.



— Travaux de terrassement faisant suite à l'enlèvement de la cunette béton (début 2014)

De nouvelles passerelles adaptées

Les trois passerelles permettant de franchir l'Yzeron seront remplacées. Elles sont trop courtes par rapport au futur élargissement du lit et trop basses pour pouvoir laisser passer les crues. Les futurs ouvrages sont pensés pour être plus adaptés au cours d'eau mais aussi plus accessibles pour les passants. Les passerelles du Parc Chabrières et de la Cité de l'Yzeronne ont été déposées au printemps 2014 : la passerelle Lionel Terray le sera à l'automne, dès que la nouvelle passerelle du Parc Chabrières aura été réinstallée, afin d'assurer la continuité du franchissement du cours d'eau.



— Démontage de la passerelle du parc Chabrières



— À Oullins, l'Yzeron retrouve peu à peu un lit naturel

— Traiter la renouée du japon

Située à quelques centaines de mètres de l'Yzeron, la plateforme de la Saulaie constitue une zone-clé du chantier d'Oullins. Cet espace d'une superficie d'environ un hectare est exploité comme zone de stockage des matériaux issus des travaux : les milliers de mètres cubes de terre provenant des terrassements mais aussi du béton et des matières végétales. La plateforme est également utilisée en tant que zone de traitement des matériaux contaminés par la Renouée du Japon, cette plante invasive qui fragilise les berges et réduit considérablement la biodiversité, qui représentent plus de 60% du volume total des terrassements. Le traitement retenu est une expérimentation quasiment inédite, consistant à cribler et broyer les matériaux contenant des rhizomes de Renouée pour ensuite les stocker en vue d'une réutilisation, après déperissement total des résidus de la plante.



— La renouée du japon colonisant l'ancien lit artificiel

Une vidéo pour comprendre le projet

Le Syndicat de l'Yzeron a réalisé une vidéo d'information présentant le programme de lutte contre les inondations. À travers les images, cette vidéo montre de façon vivante et pédagogique, les enjeux liés au projet ainsi que le point de vue de tous les acteurs impliqués, du simple habitant au technicien, en passant par les partenaires institutionnels.

Une réunion publique pour informer sur le projet

Le SAGYRC et la Ville d'Oullins ont organisé une réunion publique d'information le 26 juin 2013 pour présenter les aménagements prévus sur la commune. Près de 60 riverains se sont déplacés : l'organisation du chantier leur a été présentée en détail, de la suppression de la cunette béton aux aménagements environnementaux des rives. Cette réunion a aussi été l'occasion de rappeler la nécessité pour le Syndicat, aux côtés des communes aval, de se rendre propriétaire des emprises sur lesquelles vont être effectués les aménagements.



L'enquête parcellaire pour les acquisitions foncières

- L'enquête parcellaire pour les acquisitions foncières a été lancée en fin d'année 2013. Le bilan du commissaire enquêteur souligne la qualité du dossier. Le SAGYRC poursuit son engagement visant à contacter et à rencontrer tous les propriétaires dans le but d'obtenir des accords de négociations à l'amiable.
- Des courriers personnalisés ont ainsi été envoyés aux propriétaires, référençant les échanges passés avec le SAGYRC et l'ampleur des emprises concernées. En parallèle, une campagne de préinformation a été menée auprès de chaque riverain à partir du printemps 2013. Enfin, à l'automne 2013, les notifications officielles portant sur les futures acquisitions ont été réalisées. Au total, plus d'une centaine de courriers ont été envoyés à chaque étape. Ces correspondances ont eu un retour positif à travers la participation à l'enquête de près de 50% des personnes concernées. Les envois intégraient le plan détaillé des emprises et les propositions concrètes d'acquisition.

LE CHANTIER D'OULLINS

— **4,5** kilomètres de tronçons
seront réaménagés

— **1,4** km de linéaire de travaux

— **3** passerelles remplacées

— **1,1** km de promenade nouvelle
au bord de l'eau

— **7,4** m€ HT de budget travaux

La suite du projet de lutte contre les inondations

- Après la fin des travaux à Oullins prévue en 2015, les opérations de lutte contre les inondations doivent se poursuivre en 2016 à Sainte Foy-lès-Lyon, Francheville et Tassin la Demi-Lune. Le programme définitif sur ces communes, toujours en cours de conception, sera achevé à la fin de l'année 2014. Les barrages de Francheville et Tassin la Demi-Lune, l'autre grande étape du projet, sont en cours d'étude. Les 20 hectares du site du futur barrage de Francheville ont été acquis par le SAGYRC en 2013. L'enquête publique est prévue à l'horizon fin 2015-2016.

Labellisation PAPI et plan de financement

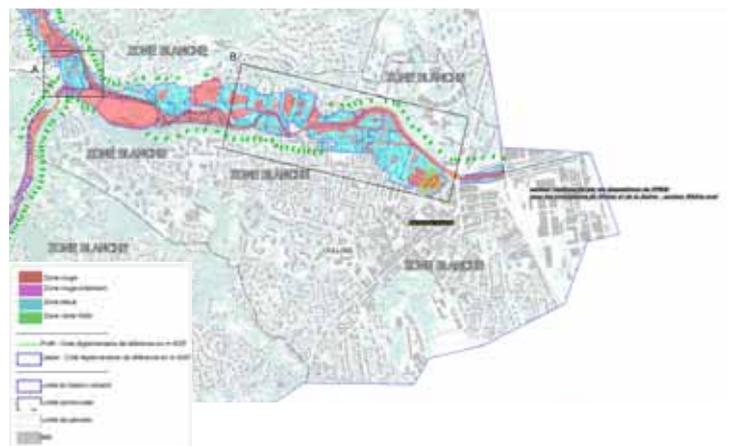
- Dans le cadre de la mise à jour du plan de financement du projet de lutte contre les inondations, qui s'élève à un montant total de 43,88 m€ HT réparti en trois postes : travaux, études et foncier, le SAGYRC avait engagé en 2012 une démarche de Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Ce programme apporte une participation financière aux plus grandes opérations hexagonales de lutte contre les inondations et permet également une reconnaissance au niveau national du projet porté par le Syndicat. Le dossier déposé courant 2013 par le SAGYRC a été accepté et labellisé PAPI le 19 décembre 2013, permettant une aide de l'État de 15,65 m€ soit environ 36 % du montant global de l'opération, appliquée aux élargissements de cours d'eau et aux barrages écrêteurs.
- Vient ensuite l'aide apportée par l'Agence de l'eau qui s'élève à 4,5 m€ (10,3 % du global d'opération) et concerne les travaux sur les cours d'eau, attribuée dans le cadre d'un contrat monothématique sur 5 ans signé en avril 2013.
- La Région intervient sur le même volet que l'Agence de l'eau à travers un contrat d'objectifs signé en 2010, pour une aide de 1,5 m€ (3,4 % de l'opération).

- Un nouveau contrat pluriannuel a pu être signé en octobre 2013 avec le Département. Initialement prévu sur 5 ans, il a dû être ramené à 3 ans du fait de la création de la Métropole à partir de 2015. Au total, les aides cumulées du Conseil Général s'élèvent à 2,33 m€, soit 9,7 %.
- Enfin, le Grand Lyon est déjà engagé sur une aide de 7,79 m€, et il a été sollicité, dans le cadre notamment de la future Métropole, sur un complément de 3,33 m€, afin d'équilibrer le plan de financement à un total de 80 % de subventions tous financeurs confondus. Dans ces conditions, qui restent à concrétiser en 2014, l'aide globale du Grand Lyon serait de 11,12 m€ soit 25,3 % de l'opération.
- L'État, l'Agence de l'eau et la Région Rhône-Alpes apportent aussi une aide de fonctionnement sur les postes de techniciens dédiés aux aménagements. Ainsi, l'année 2013 a permis de traduire administrativement l'engagement de la plupart des partenaires des grands projets.

- Selon la règle interne d'autofinancement du Syndicat, les 20 % du total de l'opération restant sont à la charge principale des 5 communes concernées par les compétences optionnelles (Oullins / Sainte Foy-lès-Lyon / Francheville / Tassin la Demi-Lune / Charbonnières-les-Bains) au prorata du mètre linéaire de cours d'eau réaménagé et du nombre d'habitants pour les barrages (ces derniers n'étant financés que par Sainte Foy-lès-Lyon et Oullins). Une petite partie des travaux de restauration environnementale est également financée par les 20 communes du Syndicat en fonction du nombre d'habitants présents sur le bassin versant.

Approbation du PPRNI en octobre 2013

- Le plan de prévention des risques naturels d'inondation, porté par les services de l'État, a été approuvé par arrêté préfectoral le 22 octobre 2013. Complément indispensable du programme de réaménagement de l'Yzeron aval, il a un but préventif : rendre des zones inondables inconstructibles et prescrire une bonne gestion des eaux pluviales afin d'éviter d'aggraver les effets des crues par l'imperméabilisation des sols. Il s'applique aux 21 communes du bassin, contre 7 dans le précédent plan de 1998.



Entretenir les cours d'eau au quotidien une attention de tous les instants



L'année 2013 a permis de conclure la définition des objectifs de gestion et la mise en place des actions qui en découlent. Ces objectifs sont basés sur le travail d'état des lieux commencé en 2012, qui établit un diagnostic sur l'état de la faune et de la flore pour chaque tronçon de cours d'eau.

Ainsi, la Brigade de rivière a pu intervenir quotidiennement sur le territoire du bassin versant pour l'entretien des cours d'eau.

LA BRIGADE
DE RIVIÈRE

BILAN 2013

— 140 jours d'interventions sur 12,5 km de linéaire de cours d'eau traités.

— 5 sites de lutte contre les espèces invasives.

— 7 sessions d'assistance aux entreprises sur des chantiers.



— La brigade de rivière, une équipe qui intervient durant toute l'année

La Brigade de rivière en action

— L'entretien des cours d'eau a été rondement mené par la Brigade de rivière durant l'année 2013. Encadrée par le technicien de rivière du Syndicat, Luc-Edern Lecoeur, cette équipe de terrain, mise à disposition par le Département du Rhône par le biais de l'association RIE (Rhône Insertion Environnement), est composée de 5 à 6 personnes en insertion. Elle intervient quotidiennement sur le territoire du bassin versant, sur la base du plan de gestion.

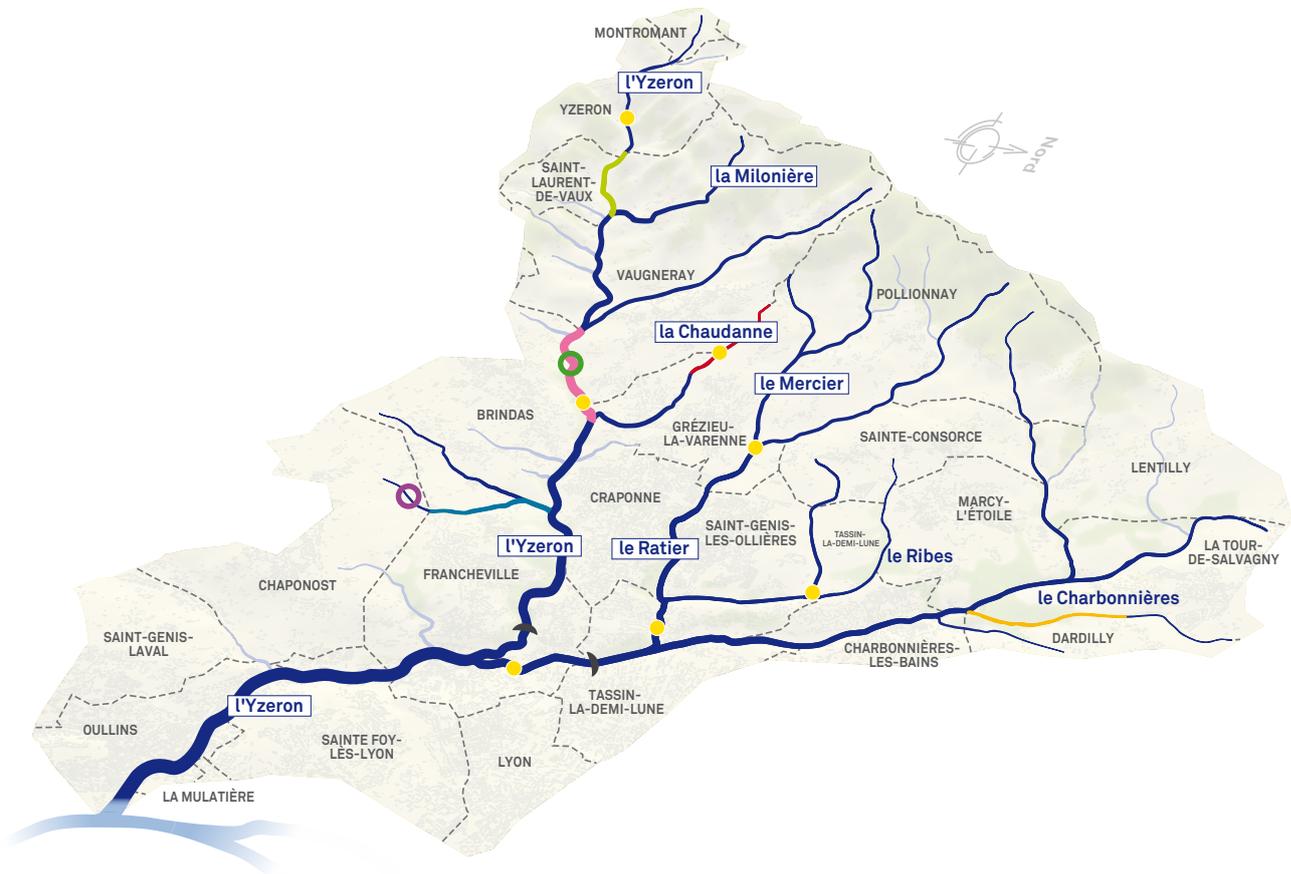
Aménagement de berges à Brindas et Francheville

La Brigade de rivière est intervenue au printemps 2013 sur deux communes du bassin de l'Yzeron, afin de réaliser des travaux d'aménagement de berges. À Francheville, des épis déflecteurs constitués de pieux de bois et de galets ont été installés en rive gauche du Charbonnières. L'objectif : dévier les écoulements et stopper l'érosion des berges.

L'équipe est également intervenue à Brindas où elle a mis en place des protections en techniques végétales. Six épis déflecteurs ont été implantés à l'aide de fagots de saules ancrés dans le sol. Plusieurs mois plus tard, les jeunes pousses des fagots atteignaient déjà une cinquantaine de centimètres, et d'autres espèces végétales commencent à coloniser le site, qui se remblaye naturellement avec les sédiments transportés par le cours d'eau et piégés par la végétation.



— Les berges de l'Yzeron à Brindas sont maintenant protégées du risque d'érosion



RIVIÈRE	COMMUNES CONCERNÉES	OPÉRATION
 Yzeron	Saint-Laurent-De-Vaux, Vaugneray et Yzeron	Rajeunissement de ripisylve par coupe sélective
 Beffe	Dardilly et La Tour-De-Salvagny	Restauration de ripisylve par coupe sélective et enlèvement du bois mort
 Chaudanne	Grézieu-La-Varenne	Restauration de ripisylve par coupe sélective, plantations et traitement de renouée du Japon
 Chêne	Francheville	Restauration de la ripisylve par coupe sélective, abattages importants d'arbres instables
 Yzeron	Brindas et Vaugneray	Rajeunissement de la ripisylve par coupe sélective
 Yzeron, Ratier	Francheville, Craponne, Brindas, Vaugneray, Saint-Genis-Les-Ollières et Tassin-La-Demi-Lune	Arrachage systématique de la balsamine sur environ 5 kilomètres linéaires (plante invasive)
 Bassin versant	Grézieu-La-Varenne, Yzeron, Tassin-La-Demi-Lune, Francheville et Saint-Genis-Les-Ollières	Arrachage ponctuel de renouée du Japon
 Yzeron	Brindas	Aménagement de berge en technique végétale de type épis en fascine de saules.
 Chêne	Chaponost	Découverte d'un tronçon de 50 m de cours d'eau et aménagement des berges en tressage à l'aide de branches de saules.
Toutes rivières	Sur l'ensemble du bassin versant	Entretien des ouvrages réalisés par le SAGYRC, enlèvement d'embâcles en assistance du débardeur à cheval, assistance ponctuelle aux travaux forestiers avec les entreprises.

La Brigade de rivière lutte contre la balsamine

En septembre 2013, l'équipe de rivière a prospecté cinq kilomètres de cours d'eau afin de supprimer la balsamine. Cette espèce invasive colonise très rapidement les berges des cours d'eau et nuit à la biodiversité. Pour éviter sa propagation, la Brigade doit l'arracher manuellement avant la montée de graines qui survient fin octobre.



Le nouveau plan de gestion : poursuite de l'élaboration

- L'année 2013 a permis la finalisation de la définition des objectifs de gestion et des actions associées, à partir des cartes d'état des lieux élaborées dès 2012.
- Le bassin versant a ainsi été sectorisé, et pour chaque tronçon de cours d'eau, un diagnostic a été établi concernant l'état des boisements et de la ripisylve (largeur, densité, ombrage, stabilité, diversité, espèces indésirables); la présence de bois mort et les intéréts (habitats pour la faune) et risques (obstruction d'ouvrages hydrauliques tels que des ponts) associés; ainsi que la caractérisation du lit et des berges (présence de seuils infranchissables, zones de frayères, érosions, ensablement).

- Les objectifs d'entretien découlent ensuite de trois grands types de demandes :
 - biologique, en lien avec la qualité de la végétation, des milieux et des habitats pour la faune,
 - hydro-morphologique, en lien avec les érosions et l'ensablement,
 - ouvrages et aménagements, en lien avec la protection, l'entretien et le suivi de ces derniers, existants ou réalisés dans le cadre des travaux d'infrastructures menés par le SAGYRC.
- Le plan de gestion devra enfin faire l'objet d'un dossier réglementaire et d'une déclaration d'intérêt général - DIG - au titre du code de l'environnement et de la loi sur l'eau, qui seront rédigés fin 2014 et soumis à enquête publique.

Gérer les embâcles a l'aide de chevaux

En fin d'année, le ruisseau du Chêne a connu une seconde intervention spéciale, cette fois-ci sur les communes de Francheville et de Brindas. De nombreux arbres déracinés, situés sur les berges du cours d'eau, présentaient des risques d'embâcles (amas de corps flottants faisant obstacle aux écoulements).

Un débardeur à cheval est intervenu durant une semaine sur cet affluent de l'Yzeron afin d'enlever tous les morceaux de bois susceptibles de poser problème. La Brigade de rivière a réalisé quant à elle, tous les travaux de tronçonnage.



— Débardage à cheval sur les rives du ruisseau du Chêne



— La brigade rivière durant les travaux de tronçonnage à Francheville



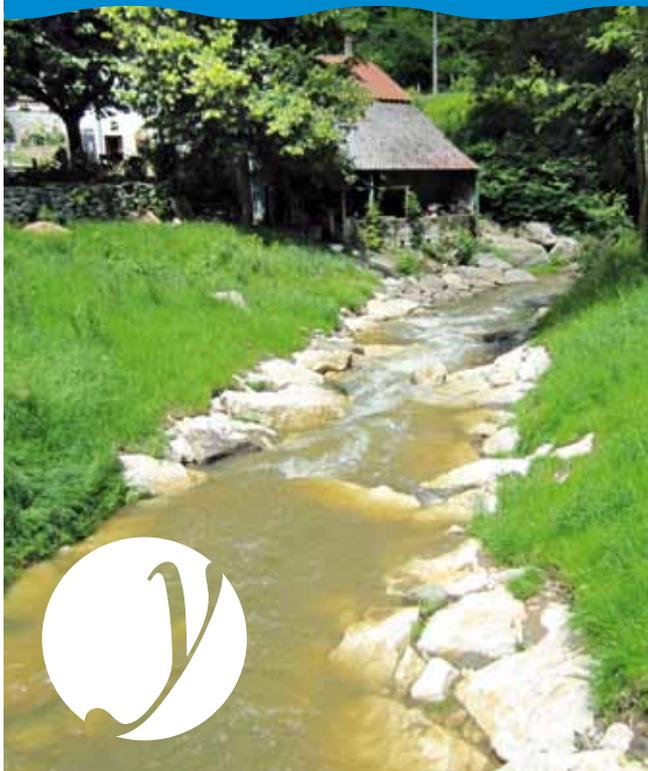
— Travaux de lutte contre l'érosion des berges à Brindas

Chaponost : le ruisseau du Chêne mis a l'air libre

Le ruisseau du Chêne, caché à l'intérieur de buses depuis des années à Chaponost, a été remis à l'air libre. Une fois la buse enlevée grâce à l'intervention d'une entreprise, la brigade de rivière a travaillé sur l'adaptation des berges en utilisant le tressage. Cette technique ancestrale consiste à tresser en pieds de berge des branches de saules entre des pieux : celles-ci s'enracineront au printemps, offrant une meilleure stabilité aux berges face aux crues et permettant une végétalisation des talus.



Valoriser les milieux aquatiques préparer les cours d'eau de demain



Aujourd'hui, les travaux sur les seuils issus du contrat rivière sont achevés. La qualité de ces aménagements a été reconnue par l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux aquatiques). Le volet de valorisation des milieux aquatiques est également marqué le réaménagement du Lac du Ronzey qui touche à sa fin, tandis que la végétation reprend ses marques sur les berges.

L'étude sur les volumes prélevables, visant à améliorer les problèmes de faibles débits dans les rivières en période critique, avance également, ainsi que la restructuration du grand collecteur d'assainissement du Grand Lyon, permettant de réduire les déversements d'eaux usées dans les rivières en période de pluie.

Aménagements de seuil

— Aujourd'hui, les 23 seuils réaménagés dans le cadre du contrat rivière sont entièrement fonctionnels. Trois d'entre eux ont été validés lors d'une visite de l'ONEMA le 18 décembre 2013. Ces seuils situés à Charbonnières-les-Bains et à Vaugneray, devaient subir des travaux de reprise suite à une visite précédente de l'office en 2012. Les efforts entrepris par le SAGYRC pour favoriser la circulation des espèces dans les cours d'eau ont ainsi été reconnus. La validation de ces trois seuils a fait l'objet d'un rapport qui a permis de débloquer en début d'année 2014 les financements apportés par l'Agence de l'Eau.

— Le prochain grand chantier de restauration de la continuité écologique concerne l'ouvrage de Taffignon à Francheville. De nombreux échanges techniques ont eu lieu en 2013 entre le SAGYRC et le Grand Lyon, gestionnaire du collecteur d'assainissement qui constitue la crête du seuil, afin d'étudier différents scénarii d'aménagement. Ils ont été présentés début 2014 à un comité de pilotage regroupant les partenaires techniques et financiers, notamment l'Agence de l'eau, l'ONEMA, l'association locale et la Fédération départementale de pêche.

— Le principe d'aménagement est complexe à définir, nécessitant des études de sols complémentaires qui seront réalisées fin 2014. L'aménagement fera l'objet d'une mission de maîtrise d'œuvre externe, et sera porté à enquête publique pour des travaux prévus en 2016.

Aménager les seuils pour restaurer les continuités écologiques

De nombreux seuils artificiels ont été construits sur l'Yzeron dès le XVI^e siècle afin de faciliter les activités de l'homme (meunerie, blanchisserie) et plus récemment le franchissement de canalisations. Ils constituent des obstacles pour la faune, empêchant de remonter le cours d'eau. Ils peuvent aussi localement favoriser les débordements en cas de crue. Depuis 2008, le Syndicat a réalisé d'importants travaux d'aménagement des seuils artificiels afin de faciliter la circulation des espèces. Plusieurs techniques sont utilisées selon les caractéristiques du lieu : la simple suppression du seuil quand cela est possible, la substitution par une rampe rustique en enrochements, de pente plus douce, le fractionnement du passage en plusieurs petites chutes et la construction de passes à poissons.



— Exemple de fractionnement de chute à l'aide de pré-barrages à Charbonnières-les-Bains



— Aménagement des rives et du seuil sur l'Yzeron à Vaugneray (Chantemerle)

Finalisation de l'étude sur les volumes prélevables

— Visant à améliorer les plus faibles débits dans les rivières, appelés débits d'étiage, et ainsi favoriser la vie aquatique, cette étude engagée en 2011 a permis de caractériser la ressource en eau et son utilisation sur l'ensemble du bassin versant (débits disponibles, prélèvements et usages actuels ainsi que leur évolution), et d'évaluer les besoins écologiques du milieu. Sur cette base, les derniers modules de l'étude ont été réalisés au 2^e semestre 2013, afin de définir des objectifs quantitatifs (volumes prélevables, débits objectifs en rivière), et de proposer une répartition entre les différents usages.

— On distingue quatre grands types de prélèvements selon les tronçons de cours d'eau :

- Les prélèvements pour l'alimentation en eau potable. Au nombre de 3 sur le haut bassin de l'Yzeron, ils représentent seulement 1% des besoins de la population du bassin versant.
- Les prélèvements associés aux retenues collinaires (irrigation et évaporation à la surface des plans d'eau). Plus de 130 retenues sont présentes dont un peu moins de la moitié pour un usage d'irrigation, principalement sur les parties amont du bassin, où leur impact local peut être significatif.
- Les prélèvements domestiques par pompages en rivière ou forage. Les pompages directs en cours d'eau, bien que représentant des volumes cumulés assez faibles, peuvent cependant avoir un fort impact local en période d'étiage sévère.
- Les prélèvements au milieu liés à l'infiltration d'eaux claires parasites (ECP) dans les réseaux d'assainissement. Les pertes d'eau liées au mauvais état de certains collecteurs, dans lesquels les eaux de nappe peuvent s'infiltrer, et aux piquetages volontaires dirigeant les eaux pluviales ou de sources vers les réseaux d'assainissement, peuvent être assimilées à un prélèvement, qui devient alors le plus important parmi les autres usages.

— Globalement, l'ensemble des prélèvements doit être diminué de 45 %, principalement sur le Charbonnières et l'Yzeron aval, pour satisfaire les débits objectifs d'étiage répondant aux besoins écologiques des cours d'eau. Les pistes d'action concernent principalement la réduction des eaux claires parasites, passant par des rénovations des collecteurs d'assainissement et la maîtrise des nouveaux branchements d'eaux pluviales. L'amélioration de la gestion des retenues collinaires, avec la mise en place de dispositifs de maintien d'un débit réservé à l'aval des retenues, et la mutualisation des ouvrages (effacement de certaines retenues non utilisées et agrandissement d'autres pour permettre un usage collectif), est également nécessaire. Enfin, d'autres solutions restent à étudier, telles que l'extension du réseau d'irrigation collectif à partir de l'eau du Rhône, afin d'abandonner certaines retenues collinaires, ou encore l'utilisation de ressources alternatives comme la récupération des eaux pluviales en substitution de certains forages et pompages domestiques.

REPÈRES

— Le débit biologique est le débit minimum à conserver dans le lit d'un cours d'eau afin de garantir en permanence la vie, la reproduction et la circulation des espèces aquatiques.

L'Yzeron :

objet d'un suivi scientifique par l'ONEMA

Cette année a débuté le suivi scientifique du projet de restauration de l'Yzeron sur Oullins par l'ONEMA.

Cette étude vise à comparer l'état du lit avant et après les travaux prévus sur le cours d'eau. Une analyse de l'environnement initial a permis de montrer la situation médiocre du lit, notamment dans sa partie bétonnée où aucun poisson n'est présent.

À la fin des travaux, un suivi régulier sur plusieurs années sera effectué afin de mesurer l'évolution de l'Yzeron.

L'ONEMA va également profiter de cette étude pour réaliser une toute première expérimentation : vérifier le lien entre le bon état d'un cours d'eau et la vitesse de la dégradation de la matière organique.

Suivi des travaux d'assainissement

— Les travaux du collecteur unitaire du Grand Lyon ont démarré en 2010. L'objectif est de moderniser le réseau des eaux usées, dont les capacités sont devenues trop faibles face à l'urbanisation croissante des communes aval. Durant l'été 2013, le doublement du collecteur unitaire s'est achevé sur la commune d'Oullins, chemin des Célestins et boulevard de l'Yzeron, grâce à l'aide d'un micro-tunnelier. La prochaine phase se déroulera fin 2014 / début 2015 vers le stade du Merlo, pour une durée de 18 à 20 mois. Les travaux se termineront à Sainte-Foy-lès-Lyon et Francheville, dernière phase du chantier qui devrait débuter fin 2015. L'ensemble du collecteur de l'Yzeron devrait ainsi être restructuré d'ici 2017.

— Parallèlement au doublement du collecteur, il est prévu de mettre en place sur trois déversoirs d'orage une technique naturelle d'épuration à travers l'installation de filtres plantés de roseaux. Après la réalisation d'un bassin pilote à Craponne, ce procédé a été implanté à Marcy-l'Étoile fin 2012. Son fonctionnement va être observé pendant deux années, avant de lancer, en 2015, la construction de deux bassins par filtres plantés de roseaux à Tassin-la-Demi-Lune et la Tour-de-Salvagny.

— Le SAGYRC accompagne le Grand Lyon dans ces travaux, par rapport à leurs interfaces avec les rivières.

Suivi du réaménagement du Lac du Ronzey

— Le réaménagement du Lac du Ronzey géré par le Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) est aujourd'hui terminé. Le projet vise la mise en conformité du barrage et le réaménagement écologique du lac et de ses berges. Le SAGYRC a apporté son assistance technique au suivi des travaux, commencés en mars 2013. La vidange du lac, nécessaire à la conduite des travaux, a été réalisée en avril 2013 et les principaux travaux de terrassement ont été achevés durant l'été.

À l'automne, les plages enherbées et de nouveaux cheminements ont été créés : au total, plus d'un kilomètre de sentiers de promenades et de découvertes sont devenus accessibles. L'installation des passerelles et pontons fût faite au cours de l'hiver. Au début de l'année 2014, le lac a été réalimenté en eau et les poissons y ont retrouvé place début mars. La végétation est maintenant bien répartie et le site connaît un succès grand et est apprécié du public.



Les enfants des deux écoles primaires d'Yzeron dans le cadre du projet du lac du Ronzey

Durant l'année scolaire 2013-2014, les élèves des écoles primaires du village, notamment celle du P'tit Pré, ont pu s'investir dans le projet du lac du Ronzey, situé en face de leur établissement.

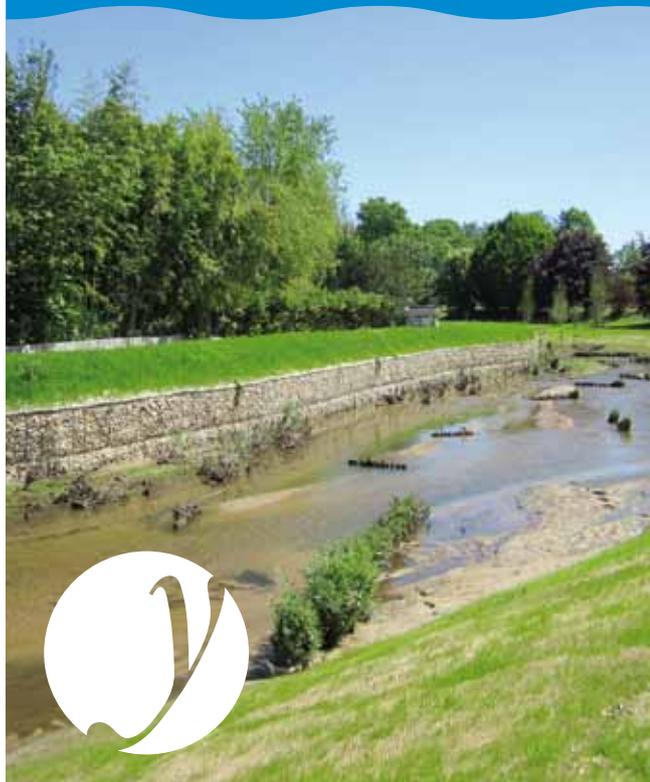
Une série d'animations pédagogiques s'est mise en place en partenariat avec la fédération de pêche, la FRAPNA et la ligue de protection des oiseaux (LPO) afin de sensibiliser les enfants au monde de l'eau qui les entoure.

Les élèves ont abordé la lecture des paysages, la comparaison des différents écosystèmes aquatiques, le cycle de l'eau et la conduite à tenir en cas d'inondations. Ils ont également effectué des analyses de l'eau et construit des maquettes du bassin. Sur le lac, ils ont pu assister aux opérations de rempoissonnement et à la plantation des roseaux. Ce projet a débouché sur la réalisation de panneaux explicatifs, s'adressant à la diversité des visiteurs.



— Découverte des nouveaux poissons du lac par les enfants des écoles d'Yzeron

L'activité du Syndicat en 2013



Dans la continuité de l'année précédente, 2013 marque la mise en application et la concrétisation des premières phases du programme de lutte contre les inondations, maintenant bien avancées notamment avec l'achèvement des travaux sur le site de Charbonnières-les-Bains.

Avec un renouvellement de son effectif en 2014, l'exécutif du SAGYRC reste investi dans la conduite de ses missions. Outre les travaux d'aménagements et de restauration, le Syndicat souhaite poursuivre sa vocation informative et de sensibilisation du public sur la préservation de la ressource en eau, ainsi que ses étroites collaborations avec les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels et financiers.

REPÈRES 2013

RÉUNIONS ET PRINCIPALES LIGNES BUDGÉTAIRES

- **9** réunions de Bureau,
- **4** Conseils syndicaux,
- **3** commissions finances,
- **1** commission environnement,
- **1** Comité des Maires,
- **3** CAO,
- **5** réunions de service.
- **561 678 €**
de dépenses de fonctionnement
- **1 914 636 €**
de dépenses d'investissement

Projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale

- Le SAGYRC a mené une action avec d'autres syndicats de rivière auprès des parlementaires du Rhône pour une gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants et le maintien des structures locales.
- Une évolution statutaire sera à prévoir selon la loi de décentralisation, visant la transformation du SAGYRC en syndicat mixte pour récupérer la nouvelle compétence «Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations» qui relèvera en 2015 des communautés de communes et de la métropole. Cela impliquera également une évolution des modalités de financement (Département, métropole etc.).



Le Conseil syndical, l'assemblée délibérante

— Composé de **délégués élus** par le Conseil municipal de chaque commune adhérente (40 titulaires et autant de suppléants), il est l'instance décisionnelle.

À noter que le SAGYRC est également amené à mobiliser différents dispositifs afin d'élargir des modalités d'échanges, de travail, de concertation et de préparation des décisions : Comité des maires pour l'opération de protection contre les inondations et de restauration des cours d'eau en zone urbaine, réunion d'information, interventions en Conseils municipaux...

2013

Brindas

Jacques MARTIN et Fleury PILAZ

Chaponost

Étienne CHATELUS et Jean-François PERRAUD

Charbonnières-les-Bains

Brigitte DE TESTA et Thierry ELMASSIAN

Craponne

Alain GALLIANO et Anne-Marie PERAGINE

Dardilly

Jean-Yves DELOSTE et Yann VIREMOUNEIX

Francheville

Maurice GUIBERT et Cyril KRETZSCHMAR

Grézieu-la-Varenne

Jean-Luc DUVILLARD et Michèle MANDON-SIXT

La-Tour-de-Salvagny

Jacques DEBORD et Gilles RUME

Lentilly

Benoît VIALLON et Frédéric FORT

Marcy-l'Etoile

François DELORME et Luc SEGUIN

Montromant

David GRANJON et Nadine MENJOZ

Oullins

François-Noël BUFFET et Louis PROTON

Pollionnay

André PERONNET et Bernard DARFEUILLE

Saint-Genis-les-Ollières

Didier CRETENET et Antonio GONZALEZ

Saint-Laurent-de-Vaux

Christine DE TUONI et Raymond MAZURAT

Sainte-Consorce

Nicolas PEYRON et Paul RUIILLAT

Sainte-Foy-lès-Lyon

Michel CHAPAS et Christian GUILLAUD

Tassin-la-Demi-Lune

Régis LABAUNE et Agnès LEMORT

Vaugneray

Jean-Luc BIBOS et Marie Louise CROZIER

Yzeron

Alain BADOIL et Guy LHOPITAL

2014

Brindas

Christian AUJOLAT et Anne CHANTRAINE

Chaponost

Pas de changements

Charbonnières-les-Bains

Marianne PLOCKYN et Brigitte DE TESTA

Craponne

Estelle DAUFFER et Patrice LACROIX

Dardilly

Pas de changements

Francheville

Gilles DASSONVILLE et Arielle PETIT

Grézieu-la-Varenne

Béatrice BOULANGE et Eric PRADAT

La-Tour-de-Salvagny

Pierre PERRUCHOT de la BUSSIERE et Bernard PONCET

Lentilly

Bénédicte GACON et François-Xavier HOSTIN

Marcy-l'Etoile

Pas de changements

Montromant

Romain LOYER et Christian ROZET

Oullins

Pas de changement

Pollionnay

Jean DURRANT et Christine ROUX

Saint-Genis-les-Ollières

Jean-Ludovic CHEVIAKOFF et Antonio GONZALEZ

Saint-Laurent-de-Vaux

Paul ANDREYS et Ludovic CROZIER

Sainte-Consorce

Emmanuel PEDRO et Paul RUIILLAT

Sainte-Foy-lès-Lyon

Gérard PATTEIN et Véronique SARSELLI

Tassin-la-Demi-Lune

Claire SCHUTZ et Régis LABAUNE

Vaugneray

Anne LANSON-PEYRE DE FABREGUES et Gerbert RAMBAUD

Yzeron

Pas de changements

Le bureau, l'exécutif

— Le nouveau bureau élu le **29 avril 2014** est composé du **Président**, de **4 Vice-présidents** et de **4 membres** parmi les **délégués syndicaux** des 20 communes.

2013

Maurice GUIBERT

Président

Adjoint aux ressources humaines, finances et sécurité à Francheville

Alain BADOIL

1^{er} vice-président chargé des finances et des relations avec les partenaires

Maire d'Yzeron

Gilbert MOREL

2^e vice-président chargé des relations avec les riverains et leurs associations

Conseiller municipal délégué aux services techniques et au patrimoine à Oullins

Michèle MANDON-SIXT

3^e vice-présidente chargée de l'environnement et du développement durable

Conseillère municipale à Grézieu-la-Varenne

Christian GUILLAUD

4^e vice-président chargé des grands travaux sur le volet hydraulique

Conseiller municipal, délégué aux travaux, moyens généraux et à l'Yzeron à Sainte-Foy-lès-Lyon

Régis LABAUNE

5^e vice-président chargé des grands travaux sur le volet insertion environnementale et paysagère

Conseiller municipal délégué, chargé du développement durable à Tassin-la-Demi-Lune

Brigitte DE TESTA

Conseillère municipale à Charbonnières-les-Bains

Luc SEGUIN

Adjoint en charge de l'urbanisme, de la voirie, des réseaux et des transports à Marcy-l'Étoile

Didier CRETENET

Adjoint à l'urbanisme et au développement durable à Saint-Genis-les-Ollières

Étienne CHATELUS

Citoyen de Chaponost et délégué au SAGYRC

2014

Alain BADOIL

Président, en charge notamment des finances et de la prospective budgétaire

Maire d'Yzeron

Louis PROTON

1^{er} vice-président en charge des nouvelles compétences et des évolutions institutionnelles, et des relations avec les partenaires

Adjoint délégué à la prévention, la sécurité et aux affaires générales à Oullins

Luc SEGUIN

2^e vice-président en charge des barrages écrêteurs de crues pour la protection contre les inondations

Adjoint chargé de l'urbanisme, de la voirie, des réseaux, de la sécurité, du cadre de vie et du soutien à l'entrepreneuriat à Marcy-l'Étoile

Gérard PATTEIN

3^e vice-président en charge des aménagements de cours d'eau pour la protection contre les inondations et la restauration des milieux aquatiques

Conseiller municipal à Sainte-Foy-lès-Lyon

Marianne PLOCKYN

4^e vice-président en charge de l'environnement, préservation et entretien des cours d'eau et gestion de la ressource en eau

Adjointe déléguée au cadre de vie, à l'agenda 21 et à la petite enfance à Charbonnières-les-Bains

Claire SCHUTZ

Adjointe chargée de l'enseignement et des affaires scolaires à Tassin la Demi-Lune

François-Xavier HOSTIN

Adjoint délégué à la vie associative et sportive à Lentilly

Brigitte DE TESTA

Citoyenne déléguée de Charbonnières-les-Bains

Étienne CHATELUS

Citoyen délégué de Chaponost

Le service, l'outil administratif et technique

— Composé de **6 personnes**, il œuvre à la réalisation des objectifs définis par le Conseil syndical et assure le fonctionnement quotidien de la structure.

Les Commissions

— Composées de conseillers syndicaux et présidées par les vice-présidents, **les commissions (Environnement, Finances et Budget, Grands Travaux Hydrauliques)** formulent des avis consultatifs qui peuvent aboutir à des délibérations. Elles accueillent en cas de besoin des représentants d'associations et des usagers des cours d'eau.

Président
Conseil syndical
Bureau

Vice-présidents
Commissions
Bureau

> service

Direction technique

Technicien hydraulique environnement

Conduite des opérations de protection contre les inondations et de restauration des cours d'eau. Suivi des études sur les étiages. Avis d'urbanisme.

Technicien de Rivière

Pilotage des travaux de seuils et de restauration des berges. Suivi des interventions de la brigade et des entreprises. Mise en œuvre du plan de gestion.

Technicien hydraulique cartographe

Suivi des opérations de protection contre les inondations et de restauration des cours d'eau. Suivi de l'opération du Plan d'eau du Ronzey. Gestion du SIG (système d'information géographique)

Chargé de mission

Direction Générale

Encadrement des opérations de protection contre les inondations et de restauration des cours d'eau. Encadrement et coordination des autres actions de gestion globale du bassin. Communication.

Direction administrative

Responsable administrative

Organisation administrative et financière de la structure. Élaboration des budgets. Gestion des subventions et des actes d'acquisitions foncière.

Assistante administrative

Secrétariat
comptabilité

Un syndicat à la carte

En 2008, le SAGYRC a révisé ses statuts. Il s'est doté d'un certain nombre de compétences obligatoires, auxquelles toutes les communes membres adhèrent, et d'autres dites « optionnelles » auxquelles n'adhèrent que les communes qui en manifestent la volonté et dont le territoire est concerné par les aménagements.

La **contribution obligatoire** des communes aux dépenses du syndicat est évaluée en fonction de l'importance de sa population résidant sur le bassin-versant.

En ce qui concerne **les compétences optionnelles**, les dépenses sont financées par les communes adhérentes, selon des règles propres à chaque volet d'action, calculées soit au prorata du nombre d'habitants sur le bassin-versant, soit en proportion du linéaire du cours d'eau concerné. Le montant de ces contributions est actualisé chaque année en fonction de la publication des résultats du recensement par l'INSEE.

Les compétences obligatoires

- L'élaboration, l'animation, la coordination, le pilotage opérationnel et le bilan de démarches concertées de gestion globale de l'eau, ayant pour objectif la gestion, la restauration et la mise en valeur des milieux aquatiques, dans lesquelles les communes membres se sont engagées.
- L'aménagement piscicole de seuils en rivière.
- L'aménagement et la restauration de berges dégradées.
- L'entretien et la restauration de la végétation des rives, du lit et des berges des cours d'eau.
- La restauration d'habitats aquatiques dans le lit des cours d'eau.
- L'amélioration des débits d'étiage.
- La gestion du transport solide des cours d'eau.
- Le suivi de la qualité des milieux aquatiques.

Les cinq compétences optionnelles

1. Barrages écrêteurs de crues sur l'Yzeron et le Charbonnières, à l'amont immédiat de leur confluence, et leur intégration paysagère.
2. Restauration hydraulique, physique et paysagère de cours d'eau en zone urbaine et ouvrages de protection contre les inondations sur le Charbonnières à Charbonnières-les-Bains, sur le Ratier à Tassin-la-Demi-Lune et sur l'Yzeron, dans sa traversée des communes de Francheville, Sainte Foy-lès-Lyon et Oullins.
3. Restauration hydraulique, physique et paysagère de la Goutte des Verrières.
4. Étude d'élaboration d'un plan de ruissellement sur le commun amont du bassin.
5. Étude hydraulique du Nant.

La communication

- Le Plan de communication de l'année 2013 s'est appuyé sur des outils comme le site Internet régulièrement mis à jour, une newsletter, le magazine du bassin versant et son édition spéciale aval ou encore le rapport d'activité. Le SAGYRC communique ainsi régulièrement sur ses activités.
- En ce qui concerne la communication directement liée aux chantiers, soulignons la visite réalisée en juin à Charbonnières ainsi que les réunions publiques d'Oullins.
- Afin que ces chantiers soient au mieux intégrés dans le quotidien des citoyens, des perspectives du projet d'Oullins ont été réalisées avec le plus grand soin. Ces modélisations ont permis une projection au cœur du futur projet. De plus, une signalétique, crée pour le projet et le chantier, permet de suivre son avancée et les actions menées en continu.

AMÉNAGEMENT DE LYZERON, DU RATIER ET DU CHARBONNIÈRES
Charbonnières-les-Bains, c'est parti !

Première étape du programme de lutte contre les inondations du bassin de l'Yzeron, les travaux démarrent en avril 2012 à Charbonnières-les-Bains, pour une durée d'un an environ. Ces aménagements permettront parallèlement de restaurer la richesse écologique du cours d'eau. Sur ce secteur situé en amont des futurs barrages, la protection contre les inondations est directement de niveau centennal.

Les aménagements prévus sur le Charbonnières

Le Parc de la Bressonnière, un profil plus naturel

Une préservation et le déplacement de 50 ha de Charbonnières sont nécessaires pour restaurer une agée de protection des habitations de Gennevilliers-Lamartine. La nouvelle filière comprendra de nouveaux et de grands. De l'entretien et des travaux seront réalisés pour une protection et autres espèces inféodées aux milieux aquatiques : une toute nouvelle végétation plus adaptée à la vie au bord de l'eau, composée d'arbustes et de bosquets sera plantés. La nouvelle passerelle en bois, construite en remplacement des deux anciennes, dotée d'un accès de 2008, permettra d'accéder facilement au parc de la Bressonnière.

CHIFFRES CLÉS

- 395 mètres de cours d'eau en travaux
- 1 année de travaux
- 6 700 m³ de terre décaissés dont 2 800 réutilisés sur place et 3 900 sur le chantier de la Goutte des Verrières

Agir ensemble

sagyrc
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DE L'YZERON
Gestion & valorisation des cours d'eau

Représentation du SAGYRC, interventions et suivi d'actions et études diverses

- Le SAGYRC a également mené des interventions pour la promotion de ses activités et a participé à des échanges et réunions de préparation afin de développer sa volonté de travail collaboratif. Parmi ces interventions et participations, citons pour 2013 :
 - **11 janvier** : intervention du SAGYRC au CESR, Conseil Économique et Social Rhône-Alpes, sur la gestion du risque inondation
 - **23 janvier** : accueil d'une délégation de chercheurs japonais, afin de présenter les modalités de la gestion des cours d'eau à l'échelle du bassin versant
 - **15 février** : intervention du SAGYRC en conférence territoriale « val d'Yzeron » des maires du Grand Lyon, pour présenter l'avancement de ses grands projets
 - **21 mars** : tournage d'un reportage pour France 3 Rhône-Alpes concernant les travaux de restauration des cours d'eau
 - **avril** : participation à l'expérimentation « eyetracker » à Oullins, projet de recherche scientifique sur la perception de l'évolution paysagère des cours d'eau restaurés en zone urbaine
 - **avril** : avis technique du SAGYRC sur l'état des lieux des cours d'eau dans le cadre de l'élaboration du futur SDAGE 2016-2021
 - **juillet** : publication d'un article sur le SAGYRC dans le magazine de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse
 - **juillet** : intervention du SAGYRC dans le cadre d'une formation universitaire (Master II)
 - **29 novembre** : participation du SAGYRC au colloque sur la gestion de l'eau organisé à Lyon par l'Agence de l'eau
 - **9 décembre** : présentation des activités du SAGYRC dans le cadre des rencontres de l'APPEL à Lyon (Réseau des Professionnels de l'Environnement et du Développement Durable en Rhône Alpes)





Le compte administratif 2013

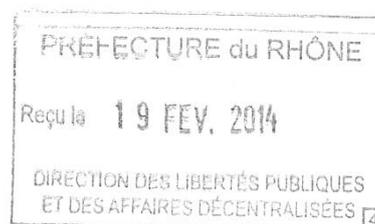
REPUBLIQUE FRANCAISE

SYND AMENAGEMENT GESTION YZERON

POSTE COMPTABLE: **TRESORERIE TASSIN LA DEMI LUNE**

SIRET **25691037300024**

M14



COMPTE ADMINISTRATIF

Voté par nature

EXERCICE 2013

II. Présentation générale du budget

— A1. Vue d'ensemble

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (Mandats et Titres)	Fonctionnement	561 678,44	1 140 716,17
	Investissement	1 914 636,09	2 658 037,44

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	0,00	199 700,47
	Report en section d'investissement (001)	450 746,85	0,00

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	2 927 061,38	3 998 454,08
---------------------------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Fonctionnement	0,00	0,00
	Investissement	10 268 280,11	10 132 901,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	10 268 280,11	10 132 901,00

RESULTAT CUMULE	Fonctionnement	561 678,44	1 340 416,64
	Investissement	12 633 663,05	12 790 938,44
	TOTAL CUMULE	13 195 341,49	14 131 355,08

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R-2311-11 du CGCT)

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

II. Présentation générale du budget

A2. Section de fonctionnement - Chapitres

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	283 760,26	201 079,80		0,00	82 680,46
012	CHARGES DE PERSONNEL	278 000,00	251 756,31		0,00	26 243,69
014	ATTENUATION DE PRODUITS	0,00	0,00		0,00	0,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	31 600,00	31 531,71		0,00	68,29
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES	0,00	0,00		0,00	0,00
66	CHARGES FINANCIERES	50 000,00	2 088,85		0,00	47 911,15
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	66 857,80	66 607,80		0,00	250,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS SEMI-	0,00	0,00		0,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	5 000,00	0,00		0,00	5 000,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	715 218,06	553 064,47		0,00	162 153,59
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	698 417,80	0,00		0,00	698 417,80
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	7 869,27	8 613,97		0,00	-744,70
043	OPERATIONS D'ORDRE INTERNE AU	0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	706 287,07	8 613,97		0,00	697 673,10
	TOTAL	1 421 505,13	561 678,44		0,00	859 826,69
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	ATTENUATION DE CHARGES	0,00	45,70		0,00	-45,70
70	PRODUITS DES SERVICES	0,00	0,00		0,00	0,00
73	IMPOTS ET TAXES	613 933,12	618 330,00		0,00	-4 396,88
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	607 571,54	512 771,14		0,00	94 800,40
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	300,00	352,21		0,00	-52,21
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00		0,00	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	9 183,42		0,00	-9 183,42
78	REPRISES SUR PROVISIONS (SEMI-	0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 221 804,66	1 140 682,47		0,00	81 122,19
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	0,00	33,70		0,00	-33,70
043	OPERATIONS D'ORDRE INTERNE AU	0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	33,70		0,00	-33,70
	TOTAL	1 221 804,66	1 140 716,17		0,00	81 088,49
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	199 700,47				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(2) DF023=RI 021:DI 040=DF 042 : DI041=RF041: DF043=RF043

(3) les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II. Présentation générale du budget

A3. Section d'investissement - Chapitres

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS	0,00	0,00	0,00	0,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 767,04	5 077,02	0,00	690,02
204	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 400,00	17 124,29	95,68	1 180,03
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	0,00	0,00	0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	48 847 963,58	597 401,08	10 268 184,43	37 982 378,07
	Total des dépenses d'équipement	48 872 130,62	619 602,39	10 268 280,11	37 984 248,12
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00	0,00
13	REPRISE SUR SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 500 000,00	810 000,00	0,00	690 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : BUDGETS ANNEXES, REGIES	0,00	0,00	0,00	0,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	0,00	0,00	0,00	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00
020	DEPENSES IMPREVUES	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
	Total des dépenses financières	1 505 000,00	810 000,00	0,00	695 000,00
	Total des op. pour compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	50 377 130,62	1 429 602,39	10 268 280,11	38 679 248,12
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	0,00	33,70	0,00	-33,70
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 505 982,99	485 000,00	0,00	1 020 982,99
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 505 982,99	485 033,70	0,00	1 020 949,29
	TOTAL	51 883 113,61	1 914 636,09	10 268 280,11	39 700 197,41
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	450 746,85			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS	0,00	0,00	0,00	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (Reçues)	35 433 362,62	849 927,12	3 404 328,00	31 179 107,50
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	13 698 731,43	325 000,00	6 728 573,00	6 645 158,43
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	0,00	0,00	0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	989 496,35	989 496,35	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	50 121 590,40	2 164 423,47	10 132 901,00	37 824 265,93
18	COMPTE DE LIAISON - BUDGETS ANNEXES, REGIES	0,00	0,00	0,00	0,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	0,00	0,00	0,00	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des op. pour compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	50 121 590,40	2 164 423,47	10 132 901,00	37 824 265,93
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	698 417,80	0,00	0,00	698 417,80
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	7 869,27	8 613,97	0,00	-744,70
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 505 982,99	485 000,00	0,00	1 020 982,99
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 212 270,06	493 613,97	0,00	1 718 656,09
	TOTAL	52 333 860,46	2 658 037,44	10 132 901,00	39 542 922,02
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

II. Présentation générale du budget

B1. Balance générale du budget

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

Chap	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges a caractere general	201 079,80		201 079,80
012	Charges de personnel	251 756,31		251 756,31
014	Attenuation de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	31 531,71		31 531,71
656	Frais de fonctionnement des groupes d'elus	0,00		0,00
66	Charges financieres	2 088,85		2 088,85
67	Charges exceptionnelles	66 607,80		66 607,80
68	Dotations aux provisions semi-budgetaires	0,00		0,00
022	Depenses imprevuees	0,00		0,00
023	Virement a la section d'investissement		0,00	0,00
042	Operations d'ordre de transfert entre sections		8 613,97	8 613,97
043	Operations d'ordre interne au fonctionnement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		553 064,47	8 613,97	561 678,44

Pour information, D 002 déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00
---	-------------

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
010	Stocks	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 077,02		5 077,02
204	Subvention d'equipement versees	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	17 124,29		17 124,29
22	Immobilisations recues en affectation	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	0,00		0,00
13	Reprise sur subvention d'investissement	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilees	810 000,00		810 000,00
18	Compte de liaison : budgets annexes, regies	0,00		0,00
26	Participations et creances rattachees	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financieres	0,00		0,00
020	Depenses imprevuees	0,00		0,00
45	Operations pour compte de tiers	0,00		0,00
040	Operations d'ordre de transfert entre sections		33,70	33,70
041	Operations patrimoniales		485 000,00	485 000,00
Total des opérations d'équipement		597 401,08		597 401,08
Dépenses d'investissement - Total		1 429 602,39	485 033,70	1 914 636,09

Pour information, D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	450 746,85
---	-------------------

II. Présentation générale du budget

B2. Balance générale du budget

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

Chap	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	45,70		45,70
70	Produits des services	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	618 330,00		618 330,00
74	Dotations et participations	512 771,14		512 771,14
75	Autres produits de gestion courante	352,21		352,21
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	9 183,42		9 183,42
78	Reprises sur provisions (semi-budgétaires)	0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		33,70	33,70
043	Opérations d'ordre interne au fonctionnement		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		1 140 682,47	33,70	1 140 716,17

Pour information, R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1

199 700,47

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
010	Stocks	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues)	849 927,12		849 927,12
16	Emprunts et dettes assimilées	325 000,00		325 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	989 496,35		989 496,35
18	Compte de liaison - budgets annexes, régies	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisation	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00		0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		8 613,97	8 613,97
041	Opérations patrimoniales		485 000,00	485 000,00
Recettes d'investissement - Total		2 164 423,47	493 613,97	2 658 037,44

Pour information, R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

0,00

IV. Annexes

D2. Arrêté et signatures

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 40
 Nombre de membres présents 21
 Nombre de suffrage exprimés 21

PREFECTURE DU BRAY

Reçu le 19 FEV. 2014

VOTES
 Pour 21
 Contre 0
 Abstentions 0

DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
 ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES

Date de convocation 28 JAN. 2014

Maurice GUIBERT

Présenté par le président

A Grézieu-la-Varenne

Président

Le - 4 FEV. 2014

Le président,

Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session *ordinaire*

A Grézieu-la-Varenne

, le - 4 FEV. 2014

Les membres du conseil d'administration *syndical*

Etaient présents :

Mesdames : O DUMONT, B. DE TESTA et M. MANDON-SIXT.

Messieurs : A. BADOIL, J-L. BIBOS, G. CARTON, M. CHAPAS, E. CHATELUS, A. FAYOLLE, F. FORT,
 A. GONZALEZ, C. GUILLAUD, S. HOUDEAU, G. LHOPITAL, J. MARTIN, R. MAZURAT,
 G. MOREL, F. PILAZ, L. PROTON, P. RUILLET et L. SEGUIN.

Pouvoirs : Néant.

Maurice GUIBERT

Président
 A Grézieu-la-V., le 17 FEV. 2014

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17 FEV. 2014
 et de la publication le 17 FEV. 2014

La contribution des communes 2013

COMMUNES	PARTICIPATION en €
BRINDAS	15 249,73
CHAPONOST	12 326,44
CHARBONNIÈRES-LES-BAINS	87 061,13
CRAPONNE	36 282,14
DARDILLY	9 464,46
FRANCHEVILLE	81 345,23
GREZIEU-LA-VARENNE	18 233,95
LA-TOUR-DE-SALVAGNY	9 842,22
LENTILLY	6 953,04
MARCY-L'ÉTOILE	13 089,93
MONTROMANT	201,56
OULLINS	283 724,09
POLLIONNAY	7 382,67
SAINTE-CONSORCE	6 441,32
SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES	16 527,74
SAINT-LAURENT-DE-VAUX	527,84
SAINTE FOY-LÈS-LYON	257 910,05
TASSIN-LA-DEMI-LUNE	113 152,14
VAUGNERAY	17 653,6
YZERON	2 317,98
TOTAL	995 687,26

sagyrc

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DE L'YZERON

Gestion & valorisation
des cours d'eau

SAGYRC

16 avenue Émile Éveiller

BP 45

69290 Grézieu-la-Varenne

Tél. 04 37 22 11 55

fax 04 37 22 11 54

contact@riviere-yzeron.fr

www.riviere-yzeron.fr

LES PARTENAIRES DU SYNDICAT



RhôneAlpes

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

GRANDLYON
communauté urbaine



ONEMA
Office National de l'Eau
et de Milieux Aquatiques

